

TRAIT D'UNION

ÉCHOS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Année 2019

LAVÉRA



C'est toujours un plaisir pour nous élus de vous retrouver lors de notre traditionnel Conseil de quartier pour échanger avec vous de notre ville, de notre quartier, et de vos préoccupations quotidiennes.

L'actualité sociale des derniers mois nous rappelle la volonté des citoyens d'être toujours mieux associés aux décisions qui nous engagent collectivement.

À Martigues, nous faisons le choix depuis plus de trente ans de construire les outils de participation/concertation qui permettent que l'expression citoyenne des Martégaux trouve écho dans le projet politique de la Municipalité.

Pour notre équipe municipale, tous les sujets comptent, du nid-de-poule dans la chaussée au projet structurant pour notre ville, telle que la voie verte.

Il n'y a pour nous de sujet qui ne mérite d'être débattu avec vous, car la construction collective des réponses à vos préoccupations quotidiennes est le moyen le plus sûr d'apporter des solutions qui garantissent le respect de l'intérêt général des populations de notre territoire.

Franck Ferraro

Président du Conseil de quartier,
Adjoint de quartier délégué à Lavéra

PV DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier de Lavéra s'est tenu le mardi 30 avril 2019 à la Maison de Lavéra et a regroupé 59 participants. Les échanges entre les participants furent très animés mais toujours cordiaux.

Le conseil a été l'occasion d'échanger sur l'ordre du jour défini par la Commission de quartier, à savoir : présentation du Budget, PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), Vie sociale et Services Publics et un point Maison de quartier. Des questions concernant le cadre de vie dans le quartier ont aussi été évoquées dans la discussion.



Service Développement des quartiers

04 42 44 34 00

www.ville-martigues.fr

Ville de Martigues - Officiel

Le débat

Le PPRT

Le zonage définitif prenant en compte toutes les études d'aléas est enfin arrêté. Le règlement du PPRT est à l'étude à la Préfecture et sera rendu public, après validation par le Préfet, lors de la prochaine réunion des POA (Personnes et Organismes Associés) qui a eu lieu le 28 juin 2019.

Les habitants de Lavéra ont exprimé des inquiétudes, plus particulièrement concernant le financement des travaux qu'ils auront à réaliser chez eux. La nature exacte de ces travaux sera connue lorsque le PPRT sera approuvé. Dès lors, les discussions concernant le financement, les travaux etc., pourront être engagées par les différents acteurs institutionnels. Les élus ont assuré à l'audience que tout serait mis en œuvre pour que les travaux soient pris en charge à 100 % comme cela avait été acté dans le PPRT de Total la Mède. L'expérience acquise grâce à ce PPRT devrait nous permettre d'assurer que les travaux n'auront aucune incidence pour les habitants concernés par celui de Lavéra.

Des habitants ont aussi interpellé les élus présents sur l'exonération partielle de taxe foncière sur le bâti. Cette demande instruite par les Services de la ville ne peut être mise en œuvre car l'exonération actuelle porte sur les

périmètres SEVESO, et concerne donc les trois-quarts de la ville. Si cette exonération était mise en place en l'état elle représenterait un effort financier pour la collectivité qui ne lui permettrait plus le maintien des nombreux services publics de proximité mis en œuvre à destination de l'ensemble de la population. Toutefois les élus confirment aux participants qu'une nouvelle évaluation pourrait être effectuée sur la base du périmètre du PPRT dès que ce dernier sera approuvé.

Des craintes ont été aussi exprimées chez les acteurs de la vie sociale du quartier (Maison de quartier et Comité des Fêtes) soucieux des impacts engendrés par l'entrée en vigueur du PPRT, sur les activités de plein air organisées tout au long de l'année et à terme sur l'avenir du village.

Concernant les manifestations sur le quartier et plus particulièrement sur le square Gilibert, à ce jour l'Etat renvoie la responsabilité de l'organisation de ces événements au pouvoir de police du Maire ce qui ne peut satisfaire la municipalité. Là aussi, M. le Maire et ses élus ont fait part de leur détermination à tout mettre en œuvre pour préserver les moments forts qui rythment la vie sociale du quartier (Fête de quartier, carnaval etc).

Les projets

Rond-point boulevard des Tamaris, avenue des Lilas

Depuis plusieurs années, les habitants interpellent la municipalité sur la vitesse excessive de circulation sur le boulevard des Tamaris et l'avenue des Lilas.

Après études, la municipalité a pris la décision d'aménager un carrefour giratoire à la jonction de ces deux voies, pour fluidifier la circulation au croisement et casser la vitesse de circulation des véhicules qui empruntent ces voies.

L'aménagement sera accompagné par la création d'une plateforme traversante sur le boulevard des Tamaris pour ralentir la circulation en amont de l'ouvrage qui a été réalisé au mois de juin.

Deux propositions ont déjà été présentées en réunion de Conseil de quartier avec la démarche à engager et un calendrier pour choisir l'aménagement retenu ainsi que le planning de réalisation.



Les travaux du giratoire ont débuté au début de l'année 2019 et seront achevés au premier semestre 2020, pour un montant de 150 000€.

Voie verte

Ce projet résulte également de nombreuses interpellations des habitants de Lavéra concernant l'accès au village non sécurisé pour les piétons et les cyclistes.

Dans une période où l'on fait la promotion des modes de déplacements doux, pour gagner en qualité de vie, la zone de circulation située entre le rond-point de la zone Ecopolis et la gare de Lavéra, n'offre pas d'itinéraire sécurisé pour les piétons et cyclistes.

Les services de la Ville ont donc travaillé à un projet de circulation des piétons et cyclistes dans un espace sécurisé qui permettra de relier le quartier de Lavéra au centre-ville en se raccordant à la voie verte de l'avenue Ziem.

Ce projet s'inscrit dans le schéma cyclable communal et départemental.

Il permettra également de rallier le quartier de Lavéra et le centre-ville au pôle sportif et culturel de Picasso.

La Municipalité intervient dans le cadre de ce projet sur des voiries appartenant au Conseil départemental, et à ce titre, a effectué une demande de subvention auprès de ce dernier pour aider à financer cet aménagement qui devrait coûter 800 000€.

Les travaux ont démarré en début d'année 2019 et sont en phase d'achèvement



Circulation poids lourds

Très régulièrement des poids lourds traversent le village malgré la signalisation en place marquant l'interdiction. Les travaux de la voie verte vont permettre à la municipalité de renforcer la signalisation déjà présente sur la route du port.

Les brèves

CAHIER DE VACANCES

Saviez-vous qu'il existe un programme spécial pour chaque période de vacances scolaires ? Pour les vacances d'été vous pourrez y retrouver toutes les informations sur les activités (gratuites pour la majorité) proposées par la Ville de Martigues.

SERVICES DE PROPRETÉ

- Le ramassage des objets volumineux, année 2019 : téléchargez le planning sur le site de la Ville de Martigues.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Propreté Urbaine au 04 42 13 25 90.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

- **La Couronne**
Du lundi au samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h45
- **Vallon du fou**
Particuliers :
Du lundi au samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h45
Entreprises :
Du lundi au vendredi : 8h - 11h30 / 13h30 - 17h45
- **Croix-Sainte**
Du lundi au samedi, sans interruption 8h30 - 18h45
Dimanche et jours fériés : 8h30 - 12h30



Retrouvez tous les rendez-vous de l'été sur lesfestivales.fr

Un incident dans ma ville sur le domaine public ?

Allô Martigues 0800 15 05 35

Numéro Vert (appel gratuit)

ou téléchargez l'application mobile

